



**FARA**  
Fédération Associations  
Régionales Allocataires  
de la C. A. R. M. F.

Site internet : [retraite-fara.com](http://retraite-fara.com)

*A Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de la FARA*

## **COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION de la FARA JEUDI 17 MARS 2022 à 14 heures**

*Ce Conseil d'Administration a eu lieu dans les locaux du nouveau GOMED « le CoWorking « Morning » 10 rue Treilhard 75008 Paris en présentiel et en visio pour ceux qui n'avaient pu se déplacer  
Etaient présents les Drs BERTHET, BRETAGNE, CALES, DE BRUYNE, DOËRR, DUPASQUIER, Le CORGNE, LETON, POCHET, RIVOALLAN, SPARANO jacqueline, SPARANO jean Louis, WOLFF, Mmes BLUMEN et VERGNON,  
Etaient en visio les Drs BAILLY, COLIEZ, KEHR, LANQUETIN, SCHOULER, Mme DUFRIER  
Le Dr WAGNON n'a pas pu se connecter  
Excusé le Dr A GRONDIN*

### **→ INTRODUCTION par le PRESIDENT**

Après avoir accueilli les Administrateurs venus rejoindre les Membres du Bureau, le Président ouvre ce Conseil d'Administration

### **REVALORISATION des RETRAITES (CA de la CARMF 22 JANVIER 2022)**

On constate que le pouvoir d'achat des retraites moyennes en € constants ne cesse de diminuer depuis 2005 Pour l'ASV de **29.51 %**, pour le RB de **2.82%** et pour le RCV de **3.89%**.

Le BNC moyen des cotisants a très légèrement augmenté en euros constants, mais c'est une donnée très variable selon la spécialité et le mode d'exercice (activité libérale à temps plein ou partiel)

Quelle est la situation de nos 3 régimes ?

Il y a 2 manières de lire ces chiffres : Celle du gestionnaire ou celle de l'allocataire.

Le CA de la CARMF, qui pilote entièrement le Régime Complémentaire Vieillesse a voté une augmentation de la valeur du point du RCV de 0.5% pour 2022

La valeur du Point du RB, qui dépend de la CNAVPL, a été augmenté de 1.1 %

La valeur du point ASV qui dépend d'un accord Assurance Maladie-Syndicats est bloquée depuis 10 ans et c'est sur elle qu'il faudrait agir.

L'inflation est estimée par l'INSEE à 2.8% pour 2021 et vraisemblablement nettement plus en 2022.

Le point le plus crucial est la stagnation du point de l'ASV. Le président de la FARA écrira à tous les syndicats pour essayer d'obtenir un consensus et une augmentation de la valeur du point (soutenable sur le plan comptable). Chaque président de région sera sollicité pour inviter ses adhérents à répercuter localement cette demande auprès des leaders syndicaux locaux.

### **→ Situation de la Région 9**

**Exposé sur la réunion de concertation en visio du 27 janvier 2022**

**Elle a eu lieu en présence d'un bureau réduit et avait pour but d'aplanir les difficultés d'organisation de la région 9 :**

**Lorraine Champagne Ardennes**

**Un historique a été fait depuis les années 1970 par le Dr Jacky DE BRUYNE.**

**Le 13 mai 1971 création de l'AMRV9 (statuts loi 1901, qui ont été modifiés en 1976 puis en 1992).**

Cette région compte 7 départements dont les 2 villes principales sont très éloignées Nancy et Reims .

le 8 décembre 1993, les 3 départements autour de Reims ont formé l'AMVACA

Cette région 9 est donc bien composée de 2 structures indépendantes : l'AMRV9 et L'AMVACA.

La FARA, d'après ses statuts ne peut reconnaître qu'une seule région et qu'un seul Président participant au CA et ne doit pas s'immiscer dans la gouvernance des régions. Il a été décidé que la FARA enverrait tous les documents aux Présidents de ces 2 structures reconnues comme 2 associations avec 2 présidents mais qu'il n'y aura qu'un seul représentant au conseil d'administration de la FARA, peut-être une « présidence tournante ». Ce choix revient à la région

Les deux associations s'engagent à harmoniser les dates de versements de leurs cotisations avec les autres régions. Ceci à la demande du trésorier et du commissaire aux comptes vérifiant les comptes de la FARA

- Le CA valide ces décisions à l'unanimité.

➔ **SITUATION de la TRESORERIE (par Albert GRONDIN) au 16/03//2022**

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| • Sur le compte courant    | <b>22.494 €</b>     |
| • Sur le Livret A          | <b>73.34,36 €</b>   |
| • Sur le compte sur Livret | <b>97.311,73 €</b>  |
| <b>TOTAL</b>               | <b>193.140,82 €</b> |

Le solde de trésorerie au 31/12/2018 était de 195 970 € soit 2,48 % de moins qu'en 2022

#### **COTISATIONS ET ADHÉRENTS**

Pour l'instant 6 régions ont cotisé, 4 par chèques et 2 par virements. Une région a utilisé le paiement semestriel.

- Le montant des cotisations s'élève à **5.714,45 €**, correspondant à **1514** adhérents

L'AMRV9 (Dr Claude GRANG (NANCY) a déjà réglé sa cotisation.

#### **FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

Pour l'instant il n'y a pratiquement pas de frais de fonctionnement :

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| ➤ Frais de mission (de 2021) | 106,56 €          |
| ➤ Assurances                 | 1,686,81 €        |
| ▪ Total                      | <b>1 793,37 €</b> |

➔ **Le QUITUS au Trésorier est donné à l'unanimité**

➔ **Présentation des comptes du Congrès de Lyon**

Bonne participation pour ce Congrès et peu de désistements malgré le report de dates

Les sommes versées par les participants s'élèvent à 52.941€

Les subventions de la FARA et les avances faites s'élèvent à 25395 €

Les factures payées par la région 6 représentent 73459 €.

D'où **un déficit de - 6019 €**, ce déficit a été intégralement pris en charge par la FARA et réglé en 2022

➔ **DEVENIR DU SITE INTERNET DE LA FARA**

En ce qui concerne la gestion et maintenance de notre site FARA , nous avons pu interroger en visio Mr FRENE (webmaster de la région alsace) et Mr PORTAFAIX , webmaster de la région Rhône-Alpes .

Ce jour notre site est géré par Bexter et il vient d'avoir été remis à jour mais le site est moins consulté, la Newsletter n'étant plus alimentée et il périclité..

En ce qui concerne la gestion et maintenance de notre SITE FARA.

Il est convenu de faire intervenir, un Prestataire informatique.

**À cet effet deux prestataires ont été consulté :**

- -La **SOCIÉTÉ PIXEL UP** qui s'occupe déjà de la gestion du site de la région PACA.

Son directeur Mr CARPENTIER propose d'intervenir pour alimenter notre site « à la demande » et gérer la mise en place d'une newsletter semestrielle avec un règlement de ses prestations en fonction du temps horaire nécessaire.

-D'autre part, nous avons contacté le Prestataire de la région Alsace-Moselle Mr FRENE il est intervenu en visio pour présenter son projet lors de notre réunion du Bureau .

Il propose une refonte complète du site avec de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux systèmes informatiques de communication et de gestion.

L'hébergement sur le site de la FARA des sites régionaux annexes utilisés par les associations qui n'ont pas de site propre est nécessaire et serait maintenu.

Ceci impliquerait un remaniement complet de notre site FARA actuel mais aussi pour les sites de nos associations régionales.

Dans ce cas il faudrait envisager une rupture de contrat avec notre prestataire actuel la société BEXTER. Cette option, implique de récupérer les données du site actuel. Quant à la transmission des listings des adhérents des associations régionales, souhaitée par ce nouveau prestataire, elle n'est pas acceptée par plusieurs régions.

Tous ces éléments ont été évoqués et débattus au cours de la réunion de Bureau du matin, mais aucune décision définitive n'a été prise.

**Il va falloir décider si on continue avec BEXTER ou pas**

**Il va falloir organiser une visio avec Mr FRENE pour ensuite décider,**

**Il est indispensable que chaque région ait un responsable informatique régional**

## →Ébauche du congrès de Toulouse en 2023

Les organisateurs attendent impatiemment de connaître les dates possibles pour finaliser le programme. Elles dépendent des dates retenues par la CARMF pour son AG au Palais des Congrès à Paris en octobre 2023 et elles ne sont pas encore connues

L'Hôtel Pullman à côté de la gare semble convenir. Il est facile d'accès en arrivant par le train, mais aussi de l'aéroport avec le tram et le métro et il y a un parking souterrain pour ceux qui viendraient en voiture .Il dispose de plus de 100 chambres et des salles modulables Une cinquantaine de chambres seront pré-réservées.

Le dîner de gala pourrait se dérouler à l'Hôtel Dieu avec un traiteur ou être un dîner spectacle...

Des visites sont déjà prévues pour les accompagnants et pour les congressistes

L'art roman avec la Basilique St Sernin

L'art gothique avec le Couvent des Jacobins

Le Capitole, l'Hôtel Dieu et le musée de la Médecine

Une croisière sur la Garonne

Et bien sûr, il ne faut pas oublier que Toulouse est la capitale de l'aéronautique et de l'espace et que beaucoup de possibilités seront offertes.

## →QUESTIONS DIVERSES

- Les élections au CDOM, imposent maintenant, outre des binômes homme/femme, que les candidats aient moins de 71 ans. Cette disposition constitue une rupture d'égalité et une originalité par rapport aux autres élections (Maires, Députés, Sénateurs, etc...) Un de nos confrères de la région toulousaine a porté l'affaire en justice et a obtenu gain de cause. Mais il semble s'agir d'une décision individuelle non généralisable.  
Le CA décide d'étudier la possibilité juridique de recours. Les frais de justice seraient pris en charge par la FARA.
- Les projets des candidats à la Présidence de la République auront-ils des conséquences sur l'âge du départ à la retraite et des incidences sur la valeur des points (Quid de la valeur des points à 62 ans si le départ est à 65 ans ?)
- **Prochain Conseil d'Administration le 22 septembre 2022(date et lieu à confirmer)**

en présentiel à Paris

**La Secrétaire générale  
Danièle VERGNON**

**Le Président de la FARA  
Jean-Pierre DUPASQUIER**